

Dakar, le.....
16 DEC. 2025

COMMUNIQUÉ

Objet : prolongation de la période de renouvellement des bureaux des clubs d'étudiants

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), à travers la Direction des Espaces numériques ouverts, de la Vie étudiante et des Sports (DEVES), informe l'ensemble des étudiants de la **prolongation** de la période de renouvellement des bureaux des clubs d'étudiants jusqu'au **vendredi 09 janvier 2026 à 17h00**.

Cette décision vise à permettre aux clubs n'ayant pas encore finalisé les formalités requises de se conformer aux dispositions en vigueur et de régulariser leur situation administrative. Par ailleurs, la DEVES tient à préciser que seuls les clubs pédagogiques ci-après sont autorisés :

- Club Numérique (CD, AGN, IDA, MIC) ;
- Club Math-Info (MAI, Cyber sécurité) ;
- Club AES/SEG ;
- Club SJP (SJ, SP, DIL) ;
- Club de Sociologie ;
- Club d'Anglais ;
- Club des Sciences de l'Éducation.

Les clubs d'intérêts communs :

- Club Environnement ;
- Club Robotique ;
- Club Insertion (liste non exhaustive).

La DEVES invite les clubs concernés à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de respecter ce nouveau délai. Passé ce terme, aucun dossier ne sera accepté.

Pour plus d'informations, écrire à vie.etudiante@unchk.edu.sn.